

Il faut sauver le Crédit immobilier de France

Communiqué de Christian Dupuy, Président de l'Office public départemental de l'habitat des Hauts-de-Seine, Maire de Suresnes, Vice-président du Conseil général des Hauts-de-Seine(*).

Par une curieuse alliance entre le diktat financier et l'inaction des pouvoirs publics, un acteur essentiel du marché du logement social risque d'être liquidé avec ses 2500 salariés dans une relative indifférence politique et médiatique, du moins au regard du traitement accordé à d'autres dossiers économiquement plus complexes et moins lourds humainement.

Il faut sauver le Crédit immobilier de France et lever pour cela le blackout sur la condamnation à mort du principal financeur de l'Accession sociale à la propriété et sur la part qu'y prend l'Etat.

A la suite de la baisse de sa notation par une des trois agences du marché, le CIF s'est vu interdire l'accès au marché du refinancement et ne peut plus accorder le moindre crédit aux nouveaux accédants. La décision du Trésor, dénoncée tant par les salariés que la direction de la banque, de gérer en extinction l'établissement équivalait purement et simplement à une condamnation à mort puisque contraint de ne gérer que les en cours de crédit, le CIF devra se séparer de la plupart de ses 2500 salariés.

C'est un double drame social qui se joue dans ce dossier puisque le CIF est le principal financeur de l'Accession sociale à la propriété des ménages les plus modestes. Sans lui ces Français ne peuvent devenir propriétaires et donc aussi alimenter la rotation de l'offre locative subventionnée.

Alors que le savoir faire des équipes du CIF a donné entière satisfaction, l'état actuel de l'offre des banques ne permettra pas de se substituer à cet outil de financement. C'est donc bien l'accès au crédit immobilier des moins favorisés et l'équilibre de la politique de logement social qui est à court terme menacée.

La garantie apportée par l'Etat a certes, c'est un minimum, permis de préserver les en cours. Mais sa stratégie apparaît peu compréhensible. Alors qu'il avait poussé au rachat ou à la fusion avec la Banque postale celle-ci, dont il est pourtant actionnaire majoritaire, s'est finalement retirée. Aucune autre solution n'a à ce jour été trouvée tandis que dans cette affaire le ministère du Logement s'est surtout illustré par sa passivité.

C'est d'autant plus dommageable que si son modèle économique se devait d'évoluer en raison des effets de la crise financière, le CIF dispose de fonds propres extrêmement importants (son ancien PDG a précisé qu'il est capitalisé à 2,4 milliards et rentable avec un bénéfice opérationnel de 37 millions d'euros) qui en plus sont gagés sur de la pierre.

Il n'y aurait donc aucun risque pour le contribuable à permettre au CIF d'éviter la fermeture du marché financier provoquée par la baisse – par ailleurs critiquée – de sa notation par Moody's.

Toutes les solutions doivent être envisagées, à commencer par celle qui consisterait à l'adosser à un établissement public.

La nomination mercredi 10 octobre de Michel Bouvard à sa tête est le seul mais hélas tardif acte encourageant dans ce dossier. Tout doit être fait pour l'aider à sauvegarder l'établissement dont les collectivités locales savent le soutien essentiel qu'il apporte à leurs politiques de logement.

On a connu jusque dans les dernières campagnes électorales les dirigeants socialistes plus bravaches quand ils promettaient de préserver le modèle social français des emballages de la logique financière. On a entendu ce gouvernement promettre des solutions ambitieuses pour le logement social. Les 2500 salariés du CIF, les acteurs du logement social et les Français les plus modestes désireux d'accéder à la propriété, pourront ici en être juges. Dans le dossier du CIF il est plus que temps pour ce gouvernement de passer aux actes.

(*) Christian Dupuy a été député des Hauts-de-Seine de 1993 à 1997 et il est Vice-président de la Fédération des Offices de l'Habitat.